

De nouvelles manières d'habiter

Traditionnellement, lorsqu'on parle des lieux de vie des personnes âgées, le choix se résume au binôme domicile – institution. L'urgence liée au bouleversement démographique oblige à repenser les modèles. Un éventail de nouvelles formules voit le jour.

Elisabeth HATERTE



Anne Jaumotte, chargée de projet à Enéo, mouvement social des aînés

Il est utile d'insister toutefois sur le caractère complémentaire et transitoire de ces nouvelles formules. Il ne s'agit pas d'alternatives à proprement parler aux Maisons de Repos (MR) et Maisons de Repos et de Soins (MRS) qui restent souvent l'option nécessaire pour le grand âge et les situations de grande dépendance.

L'habitat intergénérationnel

L'Habitat Kangourou est une première formule qui permet de continuer à vivre chez soi d'une tout autre manière. À l'instar du kangourou qui abrite le jeune marsupial dans sa poche, la personne âgée s'installe au rez-de-chaussée de sa maison et met le reste de son habitat à disposition d'un jeune couple ou d'une famille pour un loyer modique en contrepartie de services rendus. Chacun dispose de son espace de vie et préserve ainsi son autonomie et son intimité tout en vivant un voisinage bienveillant.

Une autre formule intergénérationnelle consiste en la cohabitation entre étudiants et seniors. C'est le cas dans plusieurs villes belges et notamment à Namur où l'asbl *Un toit 2 âges* rencontre

les candidats potentiels et propose ensuite des binômes. L'étudiant peut compter sur une chambre spacieuse, moins coûteuse qu'un kot, en échange d'une présence bienveillante. S'il accepte quelques services (sortir les poubelles, aller à la pharmacie...) avec un maximum de cinq heures par semaine, le loyer diminue encore. Une convention d'hébergement est rédigée par les deux parties. L'asbl effectue un suivi en cours d'année et en cas de difficultés.

Les formules intergénérationnelles sont donc des formules win-win : le senior, sécurisé, peut rester plus longtemps chez lui et reçoit un complément de revenus. Le couple ou l'étudiant loue pour un moindre coût. Ces avantages concrets peuvent se doubler d'une belle aventure relationnelle.

L'habitat groupé

Réservée aux personnes d'âge mûr (les plus de 55 ans), indépendantes et autonomes, la Maison Abbeyfield se veut un lieu de vie épanouissant dont les habitants assument ensemble la cogestion. C'est un habitat groupé avec des zones privatives et des zones communes. En fait, sur le plan matériel, tout se passe de

façon similaire à l'occupation d'un petit immeuble à appartements. Chacun participe, selon ses possibilités, à l'organisation de sa maison avec l'aide de volontaires extérieurs. Le respect de la vie privée et des opinions est de mise. Chaque habitant est libre de ses mouvements. La maison se veut accueillante aux habitants du quartier où elle est implantée et participe à la vie culturelle et sociale qui s'y développe. Cinq maisons Abbeyfield en Belgique existent aujourd'hui, la première s'est implantée à Etterbeek en 2004, la dernière à Perwez en 2015.

D'autres habitats groupés

Des fonds publics ou des partenariats public/privé sont aussi à l'origine de nouveaux habitats groupés.

Ainsi, le CPAS de Woluwé Saint-Lambert a permis la construction de bungalows pour personnes âgées co-locataires dans un quartier de logements sociaux dès 1981.

À Etterbeek, le CPAS et trois associations ont uni leurs forces pour rénover une ancienne cité ouvrière et expérimenter la cohabitation entre des personnes

âgées, d'autres fragilisées, d'autres encore atteintes de maladies graves. Des maisonnettes habitées par des mères seules ou des adultes en crise jouxtent des maisons pour seniors en autogestion ainsi qu'un centre de soins multiples. Cependant, l'habitat groupé est parfois le résultat d'un simple projet immobilier, sans autre objectif. C'est le cas du Village Seniors de Messancy implanté sur un ancien camping. 76 bungalows avec terrasse et jardin se dressent dans un environnement rural qui fait penser à un village de vacances. Certains services (magasin, titre-services) sont disponibles à la carte. Aucun enfant ne peut résider dans ce village. Une vigilance est de mise face à ce type de projet : ne risquent-ils pas de se transformer en ghettos pour vieux ?

Des résidences services et des résidences services sociales

Les résidences services mettent en location des logements individuels indépendants accompagnés d'une proposition de services facultatifs (repas, nettoyage, linge...) pour des personnes de plus de 60 ans. Ces résidences sont en lien fonctionnel avec une MR ou une MRS 24 heures sur 24. Les soins sont prodigués par les services de soins à domicile. Le prix de ce type d'hébergement reste élevé et inaccessible pour un allocataire de logement social. L'offre est donc complétée par la construction de résidences services sociales. La société de logement social y trouve également son compte puisque cela permet de libérer un logement familial parfois sous-occupé au bénéfice d'un jeune foyer. Un partenariat entre le CPAS de Namur, le *Foyer Jambois* et les MR-MRS *Les chardonnerets* a, par exemple, permis la construction d'une telle résidence service sociale.

Des zones de soins et de logement

Cette formule consiste à créer, dans une zone spécifique en ville, un cadre optimal pour un habitat



autonome associé à des soins pour des personnes dépendantes (âgées, handicapées ou présentant un problème de santé mentale). De telles zones existent déjà au Pays-Bas et au Danemark. Une expérience du genre est menée à Wervik près de Ypres depuis 2004. La zone comporte des logements adaptés intégrés dans l'habitat urbain et un centre de soins proche. Se combinent à l'offre d'habitat un niveau accru de services à domicile pour tous, un circuit piéton reliant les divers services, des lieux de rencontres et des activités programmées.

Ce type de logement ne peut voir le jour sans l'engagement et la conviction du pouvoir politique. Il nécessite une vision à long terme et une approche transversale, mais aussi une collaboration intense entre l'urbanisme, les services communaux, le CPAS, les prestataires de soins, le logement social, les commerçants, etc. Une recherche de subsides tous azimuts s'impose. De plus, la zone de soins et de logement doit pouvoir s'adapter à l'évolution des besoins et prévoir une capacité d'extension. Un sacré défi à relever !

En conclusion

Le monde d'hier ne peut répondre aux défis de demain. En matière de prise en compte des aînés non plus. Il est urgent de créer, d'inventer

JAUMOTTE Anne (coord.), *Envie de vie ! Produire de la qualité de vie, en maison de repos... ça ne s'improvise pas*, Enéo, mai 2010, 263 pages.

300 témoignages de résidents, aînés et professionnels sur le sujet. Le livre traite de nombreux sujets dont les vieillissements aujourd'hui. Ou encore, comment donner une âme aux maisons de repos, comment activer les leviers de la citoyenneté au sein de la maison de repos/maison de repos et de soins (MR/MRS)... Importance des repas, des animaux de compagnie, de l'apport des bénévoles animateurs en institution...

encore et encore des solutions intermédiaires, transitoires, adaptées, souples, innovantes et de constituer ainsi un dispositif appréciable pour nos aînés.

Favoriser aussi longtemps que possible l'autonomie et l'implication personnelle et citoyenne des adultes vieillissants est incontournable. Le décloisonnement et la collaboration des générations pour plus de solidarité sont promesses d'avenir.

Aux politiques de soutenir, de renforcer ces nouvelles initiatives et de travailler plus globalement à un bien vivre harmonieux où peuvent cohabiter jusqu'à cinq générations. À eux aussi eux de garantir par ailleurs des infrastructures et services suffisants et appropriés pour que les aînés en grande dépendance vivent leurs vieux jours dignement, quelles que soient leurs ressources. Ce n'est pas un luxe quand on sait que les statistiques prévoient pas loin de 30.000 centenaires en Belgique à l'horizon de 2040 !

¹ Pour compléter l'intervention d'Anne Jaumotte au week-end, l'auteur de cet article s'est inspirée des conférences : « Où vous voyez-vous (bien) vivre vieux ? » (Anne Jaumotte) et : « Formes innovantes d'hébergement et de soins pour les personnes âgées » (Dominique Evrard, chef de projet médico-social à la Mutualité chrétienne de Liège)